

RAPPORT ANNUEL D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DE THESE

A remplir par le-la candidat-e et son-sa promoteur-trice.
A remettre, muni des annexes requises, au secrétariat de la CDD au plus tard avant le mois de juin de
l'année académique en cours.

DOSSIER PAPIER EN COPIE RECTO UNIQUEMENT
(les dossiers envoyés par mail ne seront pas acceptés)

PAS DE COPIE RECTO / VERSO - NI TROMBONNE NI AGRAFE

Rappel du Règlement doctoral de l'UCL – Point 2.2.3.

Le comité d'accompagnement guide et conseille l'étudiant, à la fois pour renforcer l'action du-des promoteur-s en ce qui concerne l'orientation des recherches et pour élargir le réseau de contacts scientifiques offerts au candidat. Les membres du comité d'accompagnement doivent être à l'écoute du candidat pour l'aider de façon effective dans ses recherches. Ils s'engagent donc à lui fournir une aide régulière pendant toute la durée de son doctorat. A ces fins, le comité d'accompagnement et le candidat interagissent au moins une fois par an.

Vous êtes inscrit-e au programme de doctorat et de formation doctorale au cours de cette année académique, la CDPE s'informe de la bonne progression de vos travaux.

La réception de ce rapport annuel conditionne la réinscription au doctorat pour l'année académique suivante.

NOM et Prénom du-de la doctorant-e :

Sujet :

.....
.....
.....

Ce rapport annuel concerne :

- Une rencontre annuelle. Informations en annexe à compléter.
- Une épreuve de confirmation. Informations en annexe à compléter.

L'épreuve de confirmation a pour objectif de constater, sur base de l'état d'avancement des travaux de recherche du doctorant, que ceux –ci sont bien de nature à aboutir à la présentation d'une thèse de doctorat. La constatation de l'avancement repose sur la remise par le-la doctorant-e, à son comité d'accompagnement, d'un rapport écrit, d'un article rédigé par lui ou de tout autre document apportant la preuve de l'avancement de ses travaux de recherche. Le doctorant présente ses résultats oralement en présence du comité d'accompagnement.

Délibération du Comité d'encadrement :

- A réussi l'épreuve
- Est refusé à l'épreuve
- Doit approfondir son travail

PARTIE A - A COMPLETER PAR LE-LA DOCTORANT-E

Veillez fournir les informations suivantes :

1. Date de la dernière interaction avec le comité d'accompagnement :
.....
2. Epreuve de confirmation :
 - Ce jour, le
 - Planifiée le
 - Réussie le
3. Contacts réguliers avec le-s promoteur-s : Oui Non
4. Rythme dans les relations du-de la doctorant-e avec le-s promoteur-s :
 - Satisfaisant
 - Insatisfaisant
5. Le travail de rédaction en est :
 - Au travail de documentation (état de la question)
 - A l'acquisition de données
 - A la rédaction de chapitres
 - A la fin de la rédaction
6. Au rythme actuel, la soutenance de la thèse peut être envisagée pour :
7. Attestations activités scientifiques entrant dans le cadre de la formation doctorale
A joindre en annexe – Pour validation par la CDPE.

Le-la doctorant-e - Date et signature:

Remarques éventuelles :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

PARTIE B – A COMPLETER PAR LE-S PROMOTEUR-S

Le-s promoteur-s - Date et signature-s :

1.

2.

Le comité d'accompagnement – Date et signatures :

1.

2.

3.

Avis du-des promoteur-s sur la progression des travaux :

1. Avancées majeures effectuées durant cette dernière année

.....
.....
.....
.....

2. Difficultés rencontrées lors de cette dernière année et points/compétences à améliorer

.....
.....
.....
.....

3. Moyens mis en œuvre pour résoudre les difficultés rencontrées

.....
.....
.....
.....

4. Objectifs majeurs pour l'année à venir

.....
.....
.....
.....

Réservé à la CDPE :

Avis favorable de la CDPE pour réinscription au doctorat : Oui Non